

VARIOLE ET SANTÉ

LE VACCIN ANTIVARIOLIQUE EST-IL PERFECTIBLE ?

Nous ne connaissons pas les conséquences de la vaccination antivariolique obligatoire en 1954-55. Il faudrait qu'elle fût expérimentale et non désinvolte et inconséquente.

Le problème est-il différent de ce qu'il était en 1890 ? Voici ce qu'écrivait à cette époque le Dr Xavier Raspail (1) :

« Parmi les plus fermes partisans de la vaccine, il n'en est pas un seul aujourd'hui qui pourrait nier que le vaccin humain n'ait servi à propager les semences morbides, de même que le vaccin de la génisse, auquel ils ont eu recours ensuite, pour éviter ce danger, n'ait répandu, à son tour, le germe de la tuberculose, en sorte que depuis un siècle qu'on vaccine et revaccine, on n'a fait que compromettre de plus en plus la santé publique et augmenter dans une proportion colossale les causes de la mortalité. »

Et c'est quand cette vérité éclate au grand jour que l'on voit se poursuivre avec acharnement, et par tous les moyens, la campagne entreprise par les médecins pour forcer la main aux législateurs, afin de rendre la vaccination et la revaccination obligatoires.

Le Dr Bernheim, qui se déclare « vaccinateur très convaincu », reconnaît que la statistique des vétérinaires sur la tuberculose de la race bovine est effrayante et, suivant lui, que le vaccin de génisse inoculé de l'animal vivant au bras de l'homme est aussi dangereux que le vaccin humain.

C'est clair.

Les vaccinoteurs ne pèchent pas par ignorance. Lorsqu'ils inoculent le virus vaccin, ils savent qu'ils peuvent infecter une constitution saine, sans la mettre à l'abri des atteintes de la variole, puisqu'il est établi que, souvent, la variole se déclare chez les sujets récemment vaccinés.

Le professeur Brouardel vient de développer devant l'Académie de médecine cette thèse déjà soutenue par le Dr Rochard. Efforçons-nous de réduire le chiffre des décès, puisque nous ne pouvons augmenter celui des naissances. Et, dans cet ordre d'idées, il admet que les quatre cinquièmes des décès portent sur des jeunes gens ou des hommes

(1) Raspail et Pasteur ou Trente ans de critique médicale. Vigot Frères. Paris.

ayant moins de 30 ans, c'est-à-dire n'ayant pas encore atteint l'âge de la reproduction ou étant au plein de cette période. Pour lui, la variole et la fièvre typhoïde doivent être rendues responsables de cette mortalité, aussi s'empresse-t-il de conclure qu'il est urgent qu'une « loi sanitaire rende la vaccination et la revaccination obligatoires ».

Or, le même professeur Brouardel avait rappelé précédemment, devant la Société de médecine publique et d'hygiène de Paris, l'histoire d'une épidémie consécutive à la vaccination, dans laquelle un grand nombre d'enfants présentèrent des accidents impétigineux, etc., et où seize enfants vaccinés moururent en vingt-quatre heures.

Cet exemple n'est-il donc pas suffisant à M. le Dr Brouardel pour lui faire comprendre que, parmi les causes pathologiques de la dépopulation, il faut mettre au premier rang la vaccine elle-même.

Dans la même séance, le Dr Pourquier, en donnant lecture d'un travail intitulé : « Des accidents cutanés qu'on observe parfois consécutivement à la vaccination animale » citait un cas observé en Allemagne où, dans une localité, huit cents enfants, et dans d'autres, plus de mille, avaient été victimes d'accidents morbides graves après avoir été vaccinés avec du vaccin de génisse.

L'année dernière, on ne put cacher le fait de six enfants, vaccinés à l'Académie de médecine de Paris avec le vaccin officiel, qui avaient contracté du même coup la syphilis. Presque en même temps, on apprenait que, dans un pensionnat de Lamotte-aux-Bois, près de Beauvais, trente-deux jeunes filles et une sous-maîtresse avaient été atteintes d'accidents syphilitiques à la suite d'une revaccination générale du pensionnat.

En présence de ces méfaits patents, indéniables, de la vaccine, dont nous pourrions multiplier les tristes exemples, qu'est-on en droit de penser d'un conseil municipal important comme celui de Paris, la ville lumière, qui émet, à une immense majorité, un vœu pour que le ministre de l'Instruction publique rende, par décret, la revaccination obligatoire dans les écoles !

Existe-t-il donc un vent de démençe soufflant avec fureur sur les esprits en cette étonnante fin de siècle !

SALON DE L'ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

Le Premier Salon de l'Équipement Scolaire, placé sous le Haut Patronage de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, se tiendra à Paris, du 31 mars au 8 avril prochain, dans les halls du Parc des Expositions de la Porte de Versailles.

Les quelque 200 exposants qui participeront à cette Manifestation hautement spécialisée, présenteront dans des halls aménagés à cet effet, d'une superficie de plus de 6.500 mètres carrés, toute la gamme de leurs productions. C'est ainsi que les visiteurs seront certains de trouver à ce Salon non seulement les Equi-

pements nécessaires à l'aménagement des salles de classes, mais encore le matériel didactique et scientifique inséparable de méthodes pédagogiques modernes.

Ouvert tous les jours, de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h. 30, ce Salon de l'Équipement Scolaire, Salon de travail par excellence, a été spécialement organisé dans l'intérêt de tous ceux qui s'occupent directement ou indirectement de l'instruction des enfants ou de l'équipement et de la gestion des Établissements d'Enseignement. Ils y seront admis gratuitement sur

simple présentation d'une carte ou d'une attestation précisant leurs fonctions, ainsi, du reste, que les membres des Associations et des Conseils de Parents d'Élèves.

La C.E.L. participe à ce Salon et présente ses réalisations les plus marquantes dans le domaine du matériel et des éditions scolaires.

©©©

VENDS cause double emploi *Matériel complet d'imprimerie* : corps 10 et corps 18 + matériel linogravure, lino et papier + camérafix et films fixes. — LALANNE, inst., Macaye (B.-Pyr.).